

CertiNergy remet un chèque de plus de 10 000€ à l'USEDA pour ses travaux d'économies d'énergie

Paris, le 2 décembre 2011 - L'USEDA (Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne) qui organise le service public de distribution d'électricité et de gaz dans le département de l'Aisne, a reçu ce matin un chèque de **10 329,60 €** de la part de l'entreprise conseil [CertiNergy](#). Cette prime, obtenue grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), vient récompenser les travaux d'économies d'énergie mis en place par l'organisme intercommunal sur l'éclairage public extérieur.

La réhabilitation de l'éclairage public de l'Aisne



Les travaux de l'USEDA portent sur le remplacement de luminaires énergivores par des lampes plus économes en énergie. Ainsi, en moins d'un an, **807 lampes à vapeur de mercure ont été remplacées par des lampes sodium haute pression**. L'USEDA a donc anticipé la directive 2005/32 de l'Union européenne qui entrainera d'ici 2015 la disparition des lampes à vapeur de mercure.

Selon **Yves de Moliner, directeur de l'USEDA** : « En plus du gain environnemental, cet investissement est un gain financier très significatif pour les communes de l'Aisne qui réduiront ainsi leurs factures d'électricité. »

Guillaume Caucat, CertiNergy, et Bernard Leclère, l'USEDA

Des travaux récompensés financièrement par des CEE

Pour valoriser ses travaux d'économies d'énergie, le syndicat intercommunal de l'USEDA a fait appel à l'entreprise conseil en Certificats d'Économies d'Énergie [CertiNergy](#). CertiNergy a ainsi supervisé toutes les opérations : de la constitution du dossier - afin que les travaux répondent bien à l'opération standardisée RES-EC-04 (Installation de luminaires d'éclairage extérieur performants) - à son dépôt auprès de la DRIRE Picardie, jusqu'à la valorisation financière des kWh cumac économisés. Au final, **le volume de CEE obtenus par l'USEDA représente la consommation énergétique annuelle d'environ 100 personnes**.

L'éclairage public, un gisement prometteur de réduction des consommations

Le dispositif des CEE a été lancé en 2005 par la Loi POPE afin d'inciter aux économies d'énergie. Toutes les collectivités (ou regroupement de collectivités) qui rénovent leurs installations d'éclairage ou mettent en place des travaux d'économies d'énergie peuvent alors bénéficier de ce levier financier. « Les CEE nous ont permis d'obtenir un financement complémentaire conséquent. » déclare **Yves de Moliner**. « Sachant que **l'éclairage public représente 47% de la consommation d'électricité des communes*** et que plus de la moitié du parc est composé de matériels obsolètes et énergivores, le dispositif financier des CEE va être de plus en plus plébiscité pour compenser les investissements d'efficacité énergétique. » ajoute **Frédéric Utmann, président de Certinergy**.

* <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-enjeux-environnementaux-et.html>

A propos de [CertiNergy](#) :

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) est une mesure en faveur de l'efficacité énergétique. Celui-ci impose aux fournisseurs d'énergies et de carburants (dit « obligés ») de réaliser des économies d'énergie, soit en incitant leurs clients à en faire, soit en achetant des CEE auprès d'autres acteurs.

Créée en 2008, [CertiNergy](#) est la première entreprise de conseil spécialisée dans le dispositif des CEE. Elle génère des certificats pour les obligés et accompagne tous les consommateurs et prescripteurs d'énergie en facilitant leurs démarches et investissements. CertiNergy intervient principalement sur l'isolation et le chauffage, mais aussi sur la production de froid, les moteurs ou les transports.

Grâce aux CEE, [CertiNergy](#) réconcilie écologie et économie en apportant des solutions économiques simples et concrètes à ses clients et partenaires. Avec 85 collaborateurs, 13 000 partenaires et plus de 10 TWh d'économies d'énergie depuis sa création, [CertiNergy](#) est la référence du secteur.



Plus d'informations sur <http://www.certinergy.com>

A propos de L'USEDA :

Créée en 1972, l'USEDA est un Etablissement Public Intercommunal qui regroupe 41 Délégués, 799 Communes regroupant une population de 502 257 habitants adhérents à l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA).

Au service des collectivités et des consommateurs d'énergie, l'USEDA réalise des travaux d'électrification rurale pour permettre la desserte des habitants de l'Aisne. En s'appuyant sur ses traditions fondatrices de solidarité intercommunale et de service public, l'USEDA contribue à un aménagement du territoire respectueux de l'environnement qui favorise le développement économique et la qualité de la vie.

Plus d'informations sur <http://www.useda.fr/USEDA/Presentation>

Pour plus d'informations, merci de contacter le service de presse :

Open2Europe – www.open2europe.com

Déborah LASKART: 01 55 02 15 12 / d.laskart@open2europe.com

Justine VALIN : 01 55 02 27 83 / j.valin@open2europe.com